

N.B. : Nous vous conseillons en particulier les professionnels, de vous enregistrer en tant qu'opérateur en amont de toutes formalités auprès de votre autorité locale compétente DD(ETS)PP ou de faire appel à un transitaire pour tout échanges d'équidés.
Ce tutoriel est une aide lors de la création de votre compte ou lors de la création d'un certificat sanitaire où l'un des opérateurs de l'échange n'est pas présent dans la base de données de TRACES-NT.

Avenue de l'ENE
BP 207, 49411 SAUMUR Cedex
Tél : 02 41 53 50 50
Mél : info@ifce.fr
www.ifce.fr

- Identifiants de l'opérateur

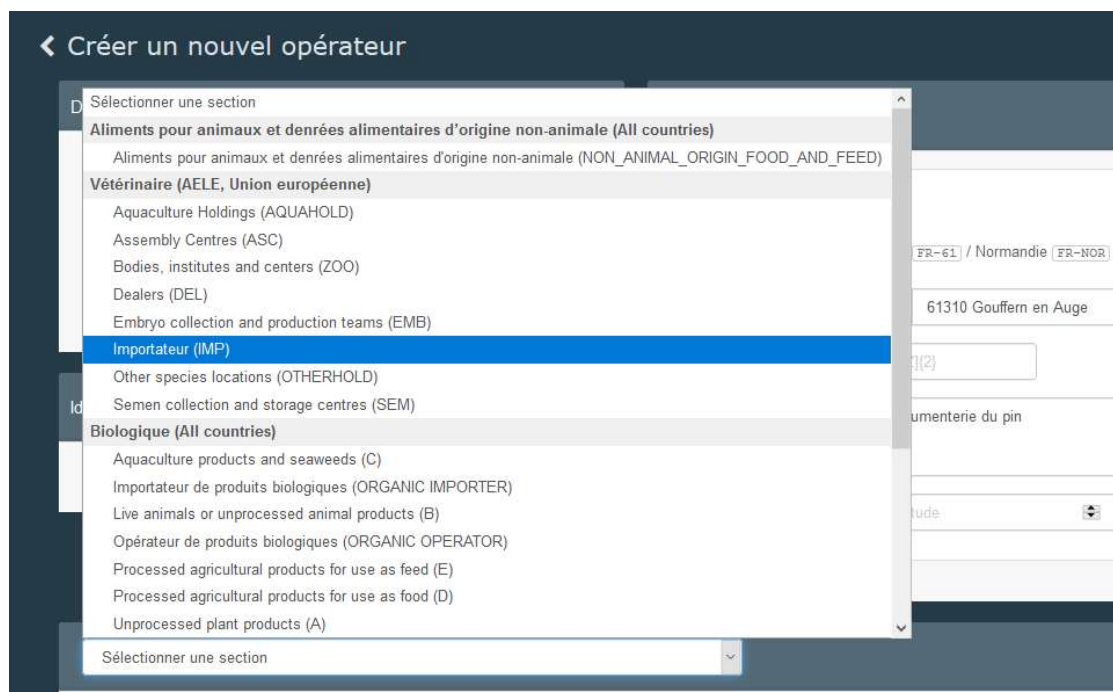
Identifiants d'opérateur + Ajouter un identifiant

Type	Valeur
CIN ▼	
CIN	
DUNS	
EORI	
Numéro de société national	
Numéro TRACES	
OMI, gestion	
OMI, propriétaire	
Registre central des entreprises	
Registre de société nationale	
TIN	
TVA	

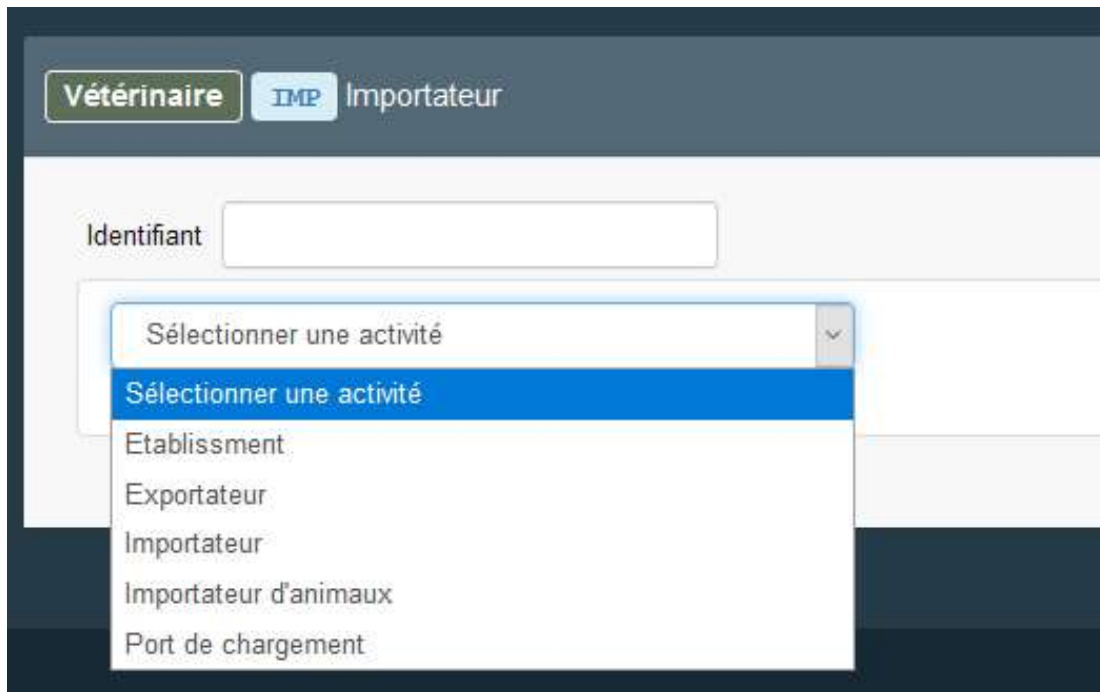
Améliorer la navigation En savoir plus sur la

CIN	Carte d'identité nationale (particulier)
DUNS	« Data Universal Numbering System » (professionnel) https://www.altares.com/fr/notre-expertise/duns-number/
EORI	Numéro d'identification unique en matière douanière
Numéro de société national	N° SIREN
Numéro TRACES	Si vous aviez un compte opérateur dans TRACES-Classic
OMI, gestion	Numéro OMI (Organisation Maritime Internationale) d'un compagnie maritime
OMI, propriétaire	Numéro OMI d'un propriétaire de bateau
Registre central des entreprises	France : Registre des Commerces et Sociétés (Kbis)
Registre de société nationale	idem
TIN	Numéro d'identification fiscale européen
TVA	Numéro de TVA intracommunautaire

- Lors de la création d'un compte, le choix d'activité est beaucoup plus important. Dans le cadre du monde équestre, les activités se trouvent principalement dans la section Vétérinaire (AELE, Union Européenne). L'activité Equine Holding correspond à un lieu de détention d'équidés (particuliers, professionnel : écurie, concours...). Si vous importez ou exportez un équidé, vous devez utiliser la section Importateur (IMP) et vous définir en tant importateur d'animaux et/ ou exportateur. Les transporteurs utilisent la sections Autres et l'activité transporteur.
- Dans le cadre de la création d'un opérateur lors de la rédaction d'un certificat sanitaire, la section d'activité ne peut-être qu'Importateur (IMP)



- L'activité en elle-même, si vous créer l'expéditeur, son activité est « exportateur », si vous créer le destinataire, son activité est « importateur d'animaux ».



Vétérinaire **IMP** Importateur

Identifiant

Sélectionner une activité

- Sélectionner une activité
- Etablissement
- Exportateur
- Importateur
- Importateur d'animaux
- Port de chargement

- Adresse de l'activité : sélectionner 🌐 pour rajouter une adresse de l'opérateur
- Assigner une autorité responsable : sélectionner la DD(ETS)PP du département de l'opérateur s'il se trouve en France.



Chercher et assigner des Autorités responsables

Recherche: **Recherche** Recherche avancée ▲

Pays  France (FR) ▼ 🌐

Rôle UAL - Unité de l'autorité locale ▼

- Si vous créer un opérateur d'un autre état membre assigné lui l'autorité centrale compétente, et ce sont les autorités compétentes de l'état membre qui validera cet opérateur.